

ACCIDENT

9 février 2005 - hélicoptère immatriculé F-GIBK

Événement :	perte de contrôle lors du décollage pendant un transport de charge à l'élingue, collision avec des arbres.
Cause identifiée :	utilisation d'une procédure de décollage inadaptée.

Conséquences et dommages : pilote et passager légèrement blessés, aéronef détruit.

Aéronef : hélicoptère Eurocopter SA 315 B « Alouette 3 Lama ».

Date et heure : mercredi 9 février 2005 à 13 h 00.

Exploitant : société de travail aérien.

Lieu : cirque de Mafate (974).

Nature du vol : transport à l'élingue.

Personnes à bord : pilote + 1.

Titres et expérience : pilote, 39 ans, PPL (H) de 1993, CPL (H) de 1998, 2 000 heures de vol, 189 dans les trois mois précédents dont 113 sur type, 59 dans les trente jours précédents dont 26 sur type, 4 dans les 24 heures précédentes dont 2 sur type.

Conditions météorologiques : estimée sur le site de l'événement : vent secteur 240° à 330° / 02 à 12 kt, nuageux avec averses passagères, température 2 °C, QNH 1009 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote effectue une douzaine de rotations vers des refuges de montagne pour assurer le transport de vivres à l'élingue. Lors de la dernière rotation, il atterrit sur une plate-forme avec une charge sous élingue d'environ 200 kg, composée des filets vides utilisées lors des rotations précédentes. Il doit récupérer deux autres filets vides. Son assistant (suiveur) est assis à l'arrière de l'hélicoptère. Le moteur n'est pas arrêté.

Le suiveur descend chercher les deux filets vides, les dépose dans l'hélicoptère par l'issue gauche. Il se dirige directement vers l'avant de l'hélicoptère pour vérifier la bonne position de la charge et en informer le pilote. Il prend place dans l'hélicoptère par l'issue gauche.

Environ trois minutes après l'atterrissage, le pilote met l'hélicoptère en stationnaire, recule légèrement pour observer la charge, puis débute la mise en translation en vue de décoller. Au cours de cette translation, la trajectoire s'incurve vers la droite. Le pilote ne parvient pas à corriger cet écart. Il commande l'ouverture automatique du crochet de l'élingue, puis actionne l'ouverture manuelle, en vain. L'hélicoptère s'écrase dans les arbres à 300 mètres du point de départ, au bord d'un ravin.

Le crochet est retrouvé ouvert et fonctionne correctement.

L'élingue a vraisemblablement accroché le talon du patin droit lors du recul de l'hélicoptère. Au cours de la translation, la mise en tension de l'élingue a entraîné un déséquilibre de l'hélicoptère. L'élingue, tendue vers l'arrière, est restée bloquée dans une mâchoire du crochet lors de son ouverture.

Le Manuel d'Activités Particulières mentionne que lorsqu'une charge est accrochée, le pilote met les câbles sous tension par une prise de hauteur au-dessus de la charge puis la décolle verticalement avant de se mettre en translation. Il communique avec le personnel au sol pour s'assurer de la bonne fixation des charges lors de la mise en stationnaire.

Ce vol avec charge était le dernier de la journée. Il n'était pas prévu de rotation supplémentaire pour venir chercher le suiveur.